

1810. » Mort de Pierre-Claude-Catherin Willermoz, médecin distingué, membre de l'Académie de Lyon, né le 17 mars 1767.
1536. 15. Entrée de François I, roi de France.
1793. » Les Corps administratifs et judiciaires, réunis en séance extraordinaire, nomment, après de violens débats, des commissaires pour porter à la Convention une adresse signée par un certain nombre de citoyens, qui engagent les membres de cette assemblée à presser le jugement de Louis. Dans la même séance, on arrête que « la caisse sera battue dans chaque section, et que les tables seront posées sur des places publiques, à l'effet de recueillir les signatures des citoyens pour le prompt jugement de Louis Capet. »
1793. » Première repré., sur le théâtre des Célestins, de L'HOMME DE LA ROCHE, mélod. hist., tiré des ANNALES LYONNAISES, par Augustin Hapdè, auteur de LA TOUR DE LA BELLE-ALLEMANDE, mélod., et du DÉLUGE, pièce à spectacle.
1802. 14. La ville de Lyon donne au premier consul une fête magnifique dans la salle du Grand-Théâtre.
1813. » Première représentation sur le théâtre du Vaudeville, à Paris, des TROIS SAPHOS LYONNAISES, ou UNE COEUR D'AMOUR, comédie-vaudeville, en deux actes, par Barré, Radet et Desfontaines. — Ces trois SAPHOS sont Louise Labé, surnommée la belle Cordière, Clémence de Bourges et Pernelle du Guillet.
1790. 13. Composition du département de Rhône-et-Loire, formé des anciennes provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais.
1793. 15. De jeunes intrépides Lyonnais, secondés par les porte-faix et les marins du port du Temple et du port Saint-Vincent, parcourent la ville et renversent les tables sur lesquelles on avait fait mettre des registres destinés à recevoir les signatures de ceux qui demandaient le prompt jugement, c'est-à-dire la mort de Louis XVI.
1647. 16. Pose de la première pierre des nouveaux bâtimens de l'Hospice de la Charité.
1793. 16. Fouché et Collot-d'Herbois écrivent à la Convention : « ... Convaincus qu'il n'y a d'innocent dans cette infâme cité que celui qui fut opprimé ou chargé de fers par les assassins du peuple, nous sommes en défiance contre les larmes du repentir; rien ne peut désarmer notre sévérité.... On n'ose pas vous demander le rapport de votre premier décret sur l'ancantissement de Lyon, mais on n'a presque rien fait jusqu'ici pour l'exécuter. Les démolitions sont trop lentes; il faut des moyens plus rapides à l'impatience républicaine, l'explosion de la mine et l'activité dévorante de sa flamme peuvent seules exprimer la toute-puissance du peuple : sa